



SERMON SIXIESME.\*

\* Prononcé  
à Cha-  
renton  
le 7.  
d'Aoust  
1667.

HEBREUX XII. v. 6.

6. Car le Seigneur châtie celuy qu'il aime,  
& fouëtte tout enfant qu'il avouë.



HERS FRERES;

C'est une erreur commune a la plus-  
part des hommes de mesurer l'amour &  
la faveur de Dieu aux biens, qu'il leur  
dispense pour l'usage & pour la jouissan-  
ce de la vie temporelle, que nous vivons  
sur la terre. Ils s'imaginent qu'il aime  
ceux que sa providence conserve en san-  
té & prospérité, leur donnant en abon-  
dance les richesses, les honneurs, & les  
autres choses, que nous desirons natu-  
rellement pour l'aise & pour la commo-  
dité de la chair. Ils croyent au contrai-  
re que Dieu hait ou que du moins il n'ay-  
me pas ceux qu'il laisse vivre dans la pau-

L 3 vincto

vreté & dans la misere, affligez de maladies en leurs corps, & de mauvais succez en leurs affaires, travaillez & perfecutez dans le monde. Cette erreur vient de leur ignorance; de ce que n'ayant que peu ou point de connoissance d'aucune autre vie que de celle que nous passons en ce siecle, ils font consister tout leur bonheur en la jouissance des biens qui s'y rapportent. Mais certainement si cela étoit, nôtre condition seroit plus miserable que celle des animaux, qui contents de ce qu'ils ont ne desirent rien au delà, au lieu que la raison nous faisant sentir malgré nous que tous ces biens prétendus sont incapables de nous satisfaire, il faut de nécessité que quelque abondance que nous en ayons nous en souhaitions encore d'autres, & qu'ainsi nôtre nature demeure toujours dans l'agitation, privée de la fin où elle aspire, ne cessant de desirer inutilement ce qu'elle ne peut jamais avoir. Dieu soit benit, qui nous a revelé des cieus, qu'il y a une autre vie, incomparablement plus noble, plus parfaite, & plus glorieuse, que celle-cy; une vie vraiment heureuse, exempte de tout mal, & pleine de tout bien,

bien, sainte & immortelle où nos ames auront ce plein & entier contentement qu'elles cherchent en vain sur la terre. C'est donc par là qu'il faut juger de l'amour de Dieu, & tenir pour une chose certaine & indubitable qu'il ayme ceux a qui il veut donner cette vie celeste, le plus grand & le plus divin de tous les biens; ceux qu'il y conduit, leur en mettant l'idée dans l'esprit, l'amour & le desir dans le cœur, & leur dispensant par une sagesse & puissance divine les moyès necessaires pour y parvenir. Si donc ces biens terrestres que vous admirez ô mondains, sont des moyès necessaires a ce dessein, j'avouëray que vous avez raison de croire, que Dieu n'ayme pas, ny ceux a qui il les ôte, ny ceux a qui il ne les donne pas. Mais puisque vous ne pouvez nier que bien loin de servir a notre bon-heur, ces biens que vous estimez tant, y sont le plus souvent contraires, la santé du corps détruisant quelque fois celle de l'ame, la prosperité de la chair ruynant celle de l'esprit, & l'abondance des richesses, & l'éclat des honneurs attachant naturellement nos cœurs a la terre, & gâtant ou du moins affoiblissant

la sanctification, l'unique moyen de parvenir au souverain bien ; il faut de nécessité, que vous confessiez que quand Dieu pour nous asseurer & conserver la possession de son grand salut, nous ôte ou la santé du corps, ou les biens de la terre, vous avez tort d'en conclurre qu'il nous hait, ou qu'il ne nous aime pas ; & que pour bien raisonner il faudroit plustost par cet effet de sa providence reconnoître qu'il nous aime. Car c'est sans doute aimer un homme , que de luy ôter tout ce qui peut l'empescher d'estre heureux. C'est-là en effet mes Freres, la leçon que la Sageffe Divine nous enseigne aujourd'huy dans ces paroles, que nous venons de vous lire, & que l'Apôtre a tirées du livre des Proverbes ; *Car le Seigneur châtie celuy qu'il aime, & fouëtte tout enfant qu'il avouë.* Leçon, fort éloignée des sentimens de la chair & du fang, & directement contraire au jugement du monde, qui prend les châtimens & les disciplines des fideles pour les sensibles témoignages de la colere & de la haine de Dieu, au lieu que la Sageffe souveraine nous asseure, que ce sont des effects & des marques de son amour. Mais laissons-là les

les imaginations du monde pleines d'ignorance & de folie. Ecoutons plutôt l'enseignement de la Sageſſe ſouveraine. Cette unique Maïſtreſſe de la ſainte & ſalutaire vérité, nous exhortoït dans le verſet précédent, à ne point négliger la diſcipline du Seigneur, & à ne point perdre courage, quand il nous reprend. Elle ne ſe contente pas de nous le commander; Bien que ſon autorité nous deũt ſuffire pour nous perſuader la juſtice de ce devoir, elle nous en donne la raiſon, tirée de l'amour qui meut le Seigneur à nous châtier; *Car le Seigneur (dit-elle) châtie celui qu'il aime, & fouète tout enfant qu'il avoie.* Il ne ſe peut rien dire de plus juſte, ny de plus efficace pour nous porter au devoir, qui nous a eſté recommandé, que cette raiſon, que la Sageſſe ſouveraine nous met en avant. Le devoir avoit deux parties, l'une de ne pas négliger le châtiment de Dieu; la ſeconde de ne pas perdre courage, quand il nous châtie. L'amour qui fait que Dieu nous châtie, ſi nous y penſons bien, nous oblige neceſſairement à l'une & à l'autre de ces deux choſes. Car pour la première, comment pouvons-nous négliger

cc

ce que l'amour de Dieu nous dispense ? Où est celuy de nous, qui ne considère avec attention les avis, les conseils & tous les offices, que nous rendent les personnes qui nous aiment ? si nous faisons que leur amour est le motif qui les pousse à agir ainsi avecque nous, des là nous y prenons garde, nous examinons ce qu'ils font, & taschons de satisfaire à ce qu'ils desirent de nous ; bien que leur prudence ne soit pas si exquisite que nous puissions nous y fier absolument ; & on tiendroit pour un ingrat celuy qui sans avoir aucun égard à l'action de son amy, la laisseroit passer en vain. Combien plus devons nous avoir de soin de bien considérer les châtimens que l'amour de Dieu souverainement bon & sage nous adresse par sa providence, comme autant d'instructions qu'il nous donne pour corriger les desordres de nôtre conduite ? Mais ce mesme amour d'où viennent tous les coups, dont la discipline de Dieu nous frappe, nous assure aussi puissamment & efficacement contre la défiance & le découragement, où la souffrance porte ordinairement les hommes, supposant faussement selon leur  
vicille

vielle erreur , que Dieu ne frappe que ceux qu'il hait. Tant s'en faut (dit la Sageſſe) Ces coups, qu'il vous donne , ſont des effets de ſon amour , des marques du ſoin qu'il a de vous. Il vous châtie ; parce qu'il vous ayme. Pourquoi craindrez-vous celuy qui veut vous ſauver ? S'il vous fouët il ne le fait que parce qu'il vous ayme , & qu'il veut ou vous ramener au chemin du ſalut , ou vous y affermir. Cette diſcipline, qui vous effraye, eſt l'ouvrage de ſon amour, & non de ſa haine ou de ſa colere. Que reſte-t-il apres cela ſinon que vous preniez courage , & attendiez avecque foy une bonne & heureuſe iſſuë du châtiment que vous ſouffrez. C'eſt aſſez a mon avis (mes Freres ) pour vous faire comprendre combien eſt juſte & neceſſaire l'induction que fait icy la Sageſſe , inferant de ce que nos châtimens viennent de l'amour que Dieu nous porte , que nous ne devons ny les negliger, ny perdre courage , quand il nous en diſpenſe quelqu'un. Le tout eſt de recevoir dans nos cœurs avec une pleine & entiere foy la ſalutaire verité que la Sageſſe Divine nous apprend , que le Seigneur châtie  
celuy

celuy qu'il àyme. Car si nous en pouvons estre une fois vivement & fermement persuadez, asseurement les châtimens de Dieu nous toucheront ; nous les recevrons avec sentiment non pour en estre effrayez jusques a perdre le courage & l'esperance, mais pour en vser avec respect, & en faire nôtre profit, les rapportant a leur vraye fin, qui est de nous amander. Je ne m'arresteray pas icy a rechercher scrupuleusement le moyen d'accorder la lettre de l'Apôtre avec celle du Sage dans les Proverbes, où nous lisons aujourd'huy dans le texte Hebreu ce que l'Interprete Latin & le nôtre ont traduit en ces mots, *Le Seigneur reprend* celui qu'il ayme, *comme un Pere l'enfant auquel il prend plaisir*, au lieu que l'Apôtre dit, *le Seigneur châtie celui qu'il ayme, & fouette tout enfant qu'il avoie*. Il me suffit de dire que l'Apôtre a tiré cette sentence de la version Grecque des Septante, où elle se lit encore aujourd'huy mot a mot, precisement comme le saint homme de Dieu l'a icy rapporté. J'avouë qu'il paroist quelque difference entre le texte Hebreu, comme nous le lisons, & l'interpretation des Grecs ; Je laisse ce que

l'Hebreu

PROV.  
3.12.

l'Hebreu dit que le Seigneur reprend celui qu'il aime ; au lieu que les Grecs ont traduit , que le Seigneur châtie celui qu'il aime. Car cette difference n'est pas considerable , étant clair que ces saints auteurs disent indifferemment en mesme sens que Dieu reprend ou qu'il châtie, comme dans le verset precedent où l'Apôtre disoit, *Ne perds point courage quand tu es repris*, pour signifier, *quand tu es châtié du Seigneur*, ainsi que nous le remarquâmes dans nôtre dernière action. La difference qui suit dans la fin du verset, semble plus grande, où au lieu de ce que dit l'original, *comme un pere châtie l'enfant auquel il prend plaisir* ; les Septante traduisent , *& il fouette tout enfant qu'il avouë*. Mais premièrement ce qu'ils disent *avouër un enfant*, est au fonds la mesme chose, que *prendre plaisir en luy, l'aimer & l'affectionner*, qui est le sens de la parole Ebraïque. Et quant a l'autre difference, qui paroist assez étrange d'abord, où les interpretes Grecs disent , *& il fouette* ; au lieu que nous lisons dans l'Hebreu, *comme le Pere*, ceux qui entendent la langue originelle remarqueront aisement la cause de cette diversité, venuë sans doute

de

de ce que les auteurs de la version Grecque ont pris une des lettres du mot Hebreu icy employé dans l'original pour une autre qui luy ressemble, & ainsi ont leu le mot en une maniere, où il signifie

\* *כאב* \* affliger ou châtier ; au lieu que comme il est écrit dans nos exemplaires Hebreux

† *כאב* † il veut dire, *comme le pere* ou *comme un pere*. Mais cette difference ne changeant rien au sens, qui est clairement mesme, soit que vous suiviez les interpretes Grecs, soit que vous vous attachiez a l'original ; l'Apôtre qui n'a besoin que du sens pour son dessein n'a point fait de difficulté d'employer icy, aussi bien qu'en d'autres lieux, les paroles de la version Grecque familiere alors aux fideles, & receüe dans l'usage commun & public de l'Eglise, nonobstant cette petite diversité de la lettre Hebraïque d'avecque la Grecque. Les autres Ecrivains du Nouveau Testament en ont usé de mesme dans leurs écrits, où ils suivent ordinairement la traduction Grecque des LXX. là mesme, où elle s'écarte de l'original, bien qu'en quelques lieux, où leur lettre faisoit un notable prejudice a la verité, ils ayent préféré &

ré & employé celle de l'original ; comme fait S. Jean par exemple , où il cite ces admirables paroles de Zacharie , *ils verront celuy lequel ils ont percé*, selon la lettre Hebraïque , parce que les Grecs les avoient traduites d'une maniere qui obscurcissoit trop l'excellent témoignage, que le Prophete avoit rendu en ce lieu a la verité de la souffrance & de la Divinité du Christ. En quoy paroist , comme en toute autre chose , la sagesse incomparable de ces hommes divins, qui s'accommodent prudemment a l'usage commun des hommes , avecque lesquels ils traitent , autant que le permet l'interest de la verité celeste , & non au delà ; se gardant bien de troubler l'Eglise sans necessité pour des paroles & pour des lettres ; mais ne respectant pas aussi les choses autorisées par une deference humaine , jusques-là que de n'oser les choquer , quand elles faisoient tort a la gloire du Seigneur, & a l'edification des hommes. Mais je reviens aux paroles de la Sagesse souveraine, comme l'Apôtre nous les a icy representées ; *Le Seigneur (dit-elle) chastie celuy qu'il aime, & fouette tout enfant qu'il avouë.*

JEAN  
19.37.  
Zach.  
12.10.

*avoué.* Ce n'est qu'une seule & mesme verité exprimée en deux manieres différentes ; Car ce qu'il dit du Seigneur, *qu'il chatie celuy qu'il aime*, est la mesme chose au fonds, que ce qu'il ajoûte dans l'autre partie du verset, *qu'il fouette tout enfant qu'il avoüe* ; *celuy que Dieu aime* n'étant autre chose comme vous voyez, *que l'enfant qu'il avoüe* ; c'est a dire qu'il reconnoist pour sien, & qu'en cette qualité il aime tendrement & avec une affection toute particuliere ; comme d'autre côté *chatier & fouetter* signifient clairement une mesme chose ; avec cette difference seulement, que le mot de *chatier* est plus general , comprenant sous soy toute sorte de châtimens , qui se font pour instruire & corriger les personnes ; au lieu que *fouetter* signifie proprement une certaine espece particuliere de châtiment, c'est a dire celuy precisement qui se fait avec le fouët. Mais ce mot est souvent tiré de ce sens particulier & employé pour signifier generalement toute sorte de fleaux & de châtimens , dont Dieu afflige les siens pour les corriger selon les loix de sa discipline celeste ; comme quand la maladie de la femme,

qui

qui souffroit une perte de sang depuis douze ans, & dont le Seigneur la guerit miraculeusement, est appellée *son fleau*; il y a dans le Grec, *son fouet*; Et ailleurs où l'Evangeliste dit que *tous ceux qui étoient* Marc 5. 29. *affligez, se jettoient* 30. contre Iesus, *le pressant* Marc 3. 10. *pour estre gueris*, il y a dans le Grec *tous ceux* Marc 3. 10. *qui avoient des fleaux* c'est-à-dire qui souffroient quelque mal, ou quelque châtiment, dont Dieu les avoit visitez pour les amander. Les LXX. employent souvent ce mot en ce sens general; comme quand le Psalmiste se plaint qu'il est *frappé ou châtié tout le jour*, ils ont traduit qu'il est *fouetté tout le jour*; & où il dit qu'au contraire les gens du monde *ne sont point battus ou châtiés comme les autres hommes*; ces mesmes interpretes ont traduit, qu'ils *ne sont pas fouettés avec que les hommes*; & où Jeremie dit a Dieu, *Tu les as frappés ou châtiés*, les Septante traduisent, *Tu les as fouettés*, & ainsi en divers autres lieux. Dans les livres apocryphes de l'Ancien Testament, écrits en mesme langage, ce mot se rencontre souvent employé en mesme sens, comme quand Tobie dit que le Seigneur *châstie, & fait misericorde*; il y a dans le Grec

M

qu'il Tobie 13. 2.

†  
 Voyez  
 Tobie  
 11.9.  
 & 13.  
 5.11.  
 Judith  
 8.23.  
 Sap. 12  
 22. &  
 16.16.  
 Eccles.  
 30.14.  
 2. Mac  
 cabées  
 2.34.  
 38. &  
 5.18.

qu'il fouïette & fait misericorde, & de mesme ailleurs † en son livre, en celuy de Iudith, de la Sapience, de l'Ecclesiastique, & des Maccabées ; ce qui montre clairement, que dans le stile Grec des Septante & de ces autres Ecrivains, *fouïeter* se disoit simplement pour *chatier*. D'où il paroist, que dans ces paroles rapportées par l'Apôtre de la traduction des Septante, *le Seigneur fouïete tout enfant qu'il avoïe*, ce mot se prend generalement pour toute sorte d'affliction, dont Dieu châtie les siens, & signifie precisement ce qui avoit esté exprimé par un autre mot dans la premiere partie du verset, disant que *le Seigneur chatie celuy qu'il aime*. Nôtre Seigneur Iesus Christ represente aussi cette verité en mesmes mots au Pasteur & a l'Eglise de Laodicée dans l'Épître qu'il leur fait écrire par S. Jean pour les consoler & exciter a une serieuse penitence de leurs fautes ; *le repreu* (dit-il) *& chatie tous ceux que j'aime*. Il est vray, que Dieu afflige aussi les autres hommes qui ne sont pas du nombre de ses enfans bien-aimez. Car il se treuve peu d'hommes sur la terre, qui y passent toute leur vie dans une constante & perpetuelle prosperité

Apo. 3.19.

prosperité exempte de toute souffrance, & il est vray encore que Dieu leur en-voye les maux dont ils sont battus, n'arrivant rien en ce monde, ny aux gens de bien ny aux méchans, qui ne leur soit ordonné & dispensé par la providence de ce grand & souverain Juge & Monarque de l'Univers. Mais bien que les uns & les autres souffrent souvent mesmes maux, & les fideles quelques fois des maux pires que les autres si vous confiderez seulement les choses par le dehors, la verité est pourtant, qu'il n'y a pas moins de difference entre leurs souffrances, qu'entre leurs personnes; Premièrement parce que le motif, qui porte le Seigneur a les affliger les uns & les autres est tres-different. Car c'est l'amour qui luy fait chatier les fideles; c'est la colere & la fureur, qui luy fait frapper les reprouvez. Aussi voyez vous que David & Jeremie le prient de *ne les point chatier en sa colere*, mais de répandre sa fureur *sur les nations, qui ne le connoissent point*; c'est-a-dire sur les impies & les infideles, sur les vaisseaux de sa colere, preparez a perdition. Secondement la fin & le dessein du Seigneur en châtiant

Ps. 6. 12

Ps. 37. 2

Jerem. 10. 24.

25.

M 2 les

les fideles est leur bien, & non leur ruyne; pour les amander en les instruisant & non pour les perdre; Au lieu que les coups dont il frappe les reprouvez & impenitens, sont comme les premices de leur enfer, & des peines qu'ils y souffriront. La parole mesme que la Sageffe a employée pour signifier leurs épreuves le montre clairement, quand elle dit, que *le Seigneur les chatie*; le mot que nous avons ainsi traduit, signifiant proprement le châtement qu'un Pere donne a son enfant, ou un maistre a son disciple, qui vient d'amour & non de haine, du soin d'amander & d'instruire le sujet qu'ils châtient, & non de le flestrir ou de le deshonorer. Mais les peines des méchans sont les supplices de leurs pechez; pour les punir & non pour les garentir de la condamnation du monde. Quant au bien que ces châtimens font aux fideles, & au fruit, qu'ils en tirent, l'Apôtre nous donnera en apres occasion d'en parler sur le verset 10. où il en touche le dessein en un mot, disant, que *le Seigneur nous chatie pour nôtre profit*; ce qui justifie & établit clairement la verité de ce qu'il nous fait icy entendre, que l'amour que  
Dieu

Dieu nous porté , est la cause du châti-  
 ment , qu'il nous donne ; icy l'Apôtre  
 parle seulement du principe & de la cau-  
 se de nos chatimens ; qui n'est autre que  
 l'amour de Dieu. D'où s'ensuit claire-  
 ment ce que dit l'Apôtre qu'il châtie  
 tout enfant qu'il avouë & reconnoist  
 pour vray fidele. Car cet amour que  
 Dieu leur porte étoit la cause de leur  
 châtement , puis qu'il les aime tant , il  
 s'ensuit qu'il n'y en a aucun , qui soit  
 exempt de ses chatimens. Et nôtre Sei-  
 gneur Iesus Christ nous le dit aussi ex-  
 pressément dans les paroles de l'Apoca-  
 lipse que j'ay desja rapportées. *le repren*  
*( dit-il) & chatie T O V S ceux que j'aime.*  
 Il n'en excepte pas un. Ne *trouvez donc*  
*pas étrange* , mes Freres , si faisans pro-  
 fession d'estre du nombre de ces bien-  
 heureux, vous estes sujets a divers châ-  
 timens ; *comme si quelque chose d'étrange*  
*vous arrivoit* ; Ne vous plaignez point  
 que vos freres sont traitez plus douce-  
 ment que vous. L'avouë que tous ne sont  
 pas chatiez ny également , ny d'une mes-  
 me sorte , mais differemment par la dis-  
 pensation de la Sageffe de Dieu , selon la  
 difference du besoin qu'ils en ont. Mais

M ; après

1. Pier.  
4. 12.

après tout, il n'y en a point, qui vive sans avoir sa part de cette sainte & salutaire discipline. Portons la tous patiemment & constamment, & sans estre trop curieux de celle des autres, que chacun songe a la sienne, & en tire le profit pour lequel elle luy est adressée. Mais avant que de nous appliquer cette sainte doctrine, il nous faut considerer & resoudre la consequence qu'un Theologien Romain en tire contre nous pour établir son erreur. Premièrement je presuppose facilement avec luy que les souffrances qu'entend icy l'Apôtre sont proprement celles, qui leur sont envoyées de Dieu pour leurs pechez, comme le montre clairement le nom de chatimens qu'il leur donne. Car on n'appelle chatiment que le mal que l'on souffre pour quelque faute. L'accorde encore volontiers ce qu'il en induit, qu'il n'y a point d'homme juste, c'est a dire vray enfant de Dieu au monde, qui soit sans peché; & je reçois pour des veritez admirables ce qu'il allegue d'un ancien Pere sur ce sujet, que nous ne souffrons rien que nous n'ayons bien merité de le souffrir, & qu'il n'est point d'homme si saint, en qui la justice

Leon 1.  
Serm.  
7. de  
Epiph.

que nous ne souffrons rien  
que nous n'ayons bien merité de le souffrir, &  
qu'il n'est point d'homme si saint, en qui la  
justice

justice & la misericorde de Dieu ne treuve des choses, ou a reprendre, ou a pardonner. Et enfin nous rejettons aussi avecque luy la fiere & trop presomptueuse fantaisie de quelques uns de son party, qui tiennent & avancent hardiment, que Iob, les Apôtres, les Martyrs & les Confesseurs ont plus souffert de peines que leurs pechez n'en meritoient au juste jugement de Dieu; & nous approuvons bien fort la parole de S. Ierosime, icy rapportée, faisant en la personne d'un Prophete cette confession non moins veritable que modeste. *Il est vray que nous meritons bien tout ce que nous souffrons; il est vray que nous meritons encore beaucoup plus que ce que nous souffrons; Mais neantmoins je te prie Seigneur, repren moy en Pere & non en adversaire; pour me corriger & amander comme ton enfant; & non pour me punir comme ton ennemy.* Nous sommes d'accord de toutes ces verités avec ce Theologien. Mais nous ne pouvons assez nous étonner, qu'ayant bien commencé il finisse mal, ajoûtant que de ce mesme passage de S. Paul que nous expliquons, & d'où il a tiré ces belles doctrines, l'on apprend aussi combien est faux & contraire a la

verité Apostolique ce que nous disons pour refuter les pretendues satisfactions des fideles dans le Purgatoire, *que Dieu ne punit pas les pechez des justes, c'est a dire des vrais fideles, mais ceux des impies seulement*; Premièrement sa pretention efface & détruit clairement ce qu'il venoit de confesser. Car si la satisfaction pour le peché n'est autre chose comme

*Bell. l. 1.* ils le définissent eux mesmes, *qu'une action par laquelle celuy qui a offensé Dieu fait ce qui suffit pour égaler & compenser l'offense, autant que Dieu offensé luy en demande justement*; comment ce Theologien peut-il soutenir que les justes en souffrant les chatimens de Dieu satisfont sa justice, apres avoir reconnu & confessé avec Saint Ierome, que les justes souffrent moins qu'ils n'ont merité? Dieu pouvoit en toute bonne justice leur demander ce qu'ils devoient, & ils devoient sans doute tout ce qu'ils avoient merité de peines. Et l'adversaire confesse qu'ils en ont moins souffert, qu'ils n'en avoient merité. Certainement ils n'ont donc pas fait tout ce que la justice de Dieu leur demandoit, ny satisfait par consequent au sens que les Ecoles Romaines entendent

*Bell. l. 1.*

*A. de Poenit.*

*c. 1. §.*

*Vt igitur*

*sux*

dent ce mot. Ainsi ce Theologien tombe dans une contradiction palpable, quand il établit icy les satisfactions humaines qu'il venoit de renverser, & veut contre toute justice rebâtir ce qu'il avoit luy mesme demoly. Mais il a encore autant ou plus de tort, quand pour l'intérest de ses satisfactions & de son purgatoire, il nous veut faire accroire que ce passage de S. Paul est contraire a ce que nous enseignons, que *Dieu ne punit pas les pechez des fideles, mais des impies seulement.* I'avouë que Saint Paul entend que Dieu chatie ceux qu'il ayme, mais que le châtiment qu'il leur fait souffrir soit la peine legitime de leur peché qui puisse ou doive estre proprement nommée une punition ; c'est une chose que S. Paul ne dit point icy, & qu'aucune subtilité ne sauroit tirer de ce qu'il y dit. Mais (dit ce Docteur) les mots mesmes dont il se sert, disant que Dieu chatie, & qu'il fouëte ses enfans, qu'il les *reprend, & leur fait souffrir sa discipline, signifient la punition des pechez, bien que destinée a l'amandement & au salut de ceux qui sont punis*, Mais s'il prend le mot de *punir* proprement pour dire faire souffrir a un pecheur la peine deüë

deuë a son peché, par l'ordre de la Loy de Dieu, il se coupe luy mesme en parlant ainsi. Car une punition de cette nature est destinée a la satisfaction de la Justice, & non a l'amandement du pecheur. L'intention du Juge quand il punit un criminel, est de reparer l'honneur de la loy qui a esté violée, & non de sauver le criminel. Puis donc que l'adversaire reconnoist de bonne foy que la souffrance des Fideles est selon l'intention & la volonté de Dieu pour les amander, & les sauver, il faut de necessité, qu'il reconnoisse, qu'il n'a pas parlé proprement, quand il l'a nommée *une punition*; s'il l'entend autrement, & veut simplement signifier par ce mot la souffrance d'une chose facheuse & douloureuse, semblable a cet égard aux peines proprement ainsi nommées, en ce sens là nous ne nions pas, que *Dieu ne punisse*, c'est-à-dire qu'il ne chatie les pechez des fideles; & quand il nous a imputé de le nier, ou il s'est trompé, & n'a pas bien entendu nôtre creance, ou il a voulu tromper ses Lecteurs par l'ambiguité de cette parole. Mais pour le principal de sa pretention, il est bien loin de son comte. Car  
non

non seulement ce passage de S. Paul ne favorise point du tout l'erreur de nos adversaires, qui veulent que les chatimens des fideles soient des peines & des supplices qu'ils souffrent par l'ordre de la justice divine vraiment & legitime-ment satisfaitoires pour leurs pechez, que tout au contraire, il abbat clairement toute cette étrange & chimerique doctrine. Je laisse-là le nom que S. Paul leur donne les appellant *disciplines*, c'est-à-dire des souffrances qui servent non a nous punir, mais a nous instruire & enseigner. Je laisse le nom *d'enfant*, qu'il donne au fidele, qui les souffre; ce qui montre clairement, que ce sont des chatimens de l'ordre de ceux, qu'un bon Pere donne a son enfant, non pour punir ses crimes selon l'ordonnance des Loix publiques, mais pour luy faire reconnoistre & ressentir sa faute, & pour la corriger par ce moyen. L'Apôtre nous le remarquera cy apres luy mesme; Pour cette heure, ce qu'il dit icy de la cause, qui meut le Seigneur a chatier les fideles, me suffit. *Il chatie (dit-il) tout enfant qu'il aime*. C'est donc l'amour qu'il a pour nous qui le fait agir ainsi; Or il est clair

clair au sens commun de tous les hommes, que ce n'est pas l'amour du criminel, mais celuy des Loix & de la justice qui porte le Juge a le condamner & a le punir. Jamais aucun homme sage n'a dit, qu'un Prince fait punir les malfaiteurs, parce qu'il les aime; ou que Dieu fait souffrir les méchans éternellement dans les enfers, parce qu'il les ayme; ny qu'un Juge punit tous ceux qu'il aime. Si quelcun parloit ainsi il signifieroit clairement qu'il ne punit, que ceux qu'il aime; qu'il absout & qu'il laisse impunis ceux qu'il n'aime pas. Certainement il faut donc avouër, que les châtimens que l'amour de Dieu fait souffrir aux fideles ne sont rien moins que des peines & des supplices, de la nature de ceux que sa justice ordonne aux pechez des reprovez, & qu'en disant icy apres la souveraine Sagesse, *que Dieu châtie tout enfant qu'il aime*, il entend qu'il n'y a point de ceux qu'il aime qui soient ainsi châtiez; & que ceux qu'il n'aime pas, n'ont point de part a ce châtiment; ce qui seroit évidemment faux, si ce *châtiment* étoit une punition du peché ainsi proprement nommée; puis que par la confession des adversaires,

res,

res, ceux que Dieu n'aime point (c'est-à-dire les infideles & impenitens) bien loin d'estre exempts de cette sorte de punitions, y sont infiniment plus sujets que les fideles. Que sont donc enfin les châtimens des fideles ? Ce sont des instructions, des enseignemens, des corrections, des reprimendes, & des censures paternelles. *Ce que tu souffres & dont tu te plains* (dit S. Augustin au fidele) *est une medecine & non une peine, un châtiment & non une condamnation.* Quand Dieu (dit le mesme ailleurs) *afflige le juste & le pecheur; il fouëte le premier, comme son enfant; il punit l'autre, comme un impie.* Le châtiment des fideles (dit Chrysofome) *est plutôt un avertissement qu'une condamnation, une medecine plutôt qu'un supplice, une correction plutôt qu'une punition.* Quand Dieu les châtie (dit S. Ierosme) *il ne les punit pas; mais il les convie a la penitence leur en donnant occasion.* Mais c'est assez pour les adversaires. Songeons maintenant a nous-mesmes, & embrassant avec foy cette sainte verité que S. Paul nous a enseignée avecque les propres paroles de la Sagesse souveraine; vsons en a nôtre consolation & edification dans toutes

nos

Aug.  
in Ps.

102. p.

478. A

Idem

contr.

Faust.

l. 22. c.

20.

Chryf.

in

Math.

hom.

41.

Hier.

comm.

2. in

Amos

T. 6.

fol. 39.

C.

nos souffrances. De quelque part qu'elles vous viennent, ou de l'intemperie de la nature; ou de la haine & de la malice des hommes, pensez si vous estes fideles, que c'est le Seigneur qui vous visite; que c'est sa verge, qui vous frappe; que sa main est la premiere & maistresse cause qui meut & fait agir les creatures, qui vous fachent. Pensez que la Sageffe souveraine vous crie du ciel, C'est le Seigneur qui te châtie. Tourne a luy les yeux de ton ame. Laisse-là la nature & ses étoiles, les hommes, & leurs passions. Ils ne font que la pierre qui t'a frappé. C'est la main de Dieu a vray dire, qui t'a lancé la pierre & frappé le coup. Ne t'en prens qu'à luy. Faisons comme David autrefois, qui entendant les outrages, que Simei luy disoit avec une insolence & une inhumanité épouventable, ne voulust pas qu'on le châtiast, comme on eust fait aisement, s'il l'eust voulu permettre; mais éleva son cœur a Dieu, & pensa que cela arrivoit

*2. Sam.* par sa permission, *C'est l'Eternel* (dit-il)

*16. 10.* *qui luy a dit Mandi David, & qui luy dira, Pourquoi l'as-tu ainsi fait? Pleust a Dieu que nous eussions assez de jugement*

pour

pour en user ainsi en tous nos châtimens ! Cette pensée arresteroit le trouble & l'emotion de nos passions, les desirs de la vangeance, le dépit & la fureur, qui nous emporte ordinairement en de pareilles rencontres. Au lieu de declamer contre la fortune, ou de nous plaindre de la violence & de la malice des hommes ; Songeons a Dieu ; respectons sa main, & nous humilions sous elle. Descendons en suite en nous memes, examinant nôtre vie, voyons si nous n'avons point commis quelque chose qui luy ayt depleu, si nous ne logeons point dans nos cœurs, quelque vice, quelque méchant dessein, quelque convoitise impure ou injuste ; & ayant découvert chez nous l'occasion, qui a attiré le châtiment, reconnoissons le & le confessons a nôtre Dieu, luy en demandant pardon. C'est contre le peché qu'il faut tourner toute nôtre haine, & nôtre colere ; Le peché a irrité le Seigneur ; c'est vrayement l'ennemy public, la cause & la source maudite de tous nos maux ; contre luy la colere, la haine & la vangeance est legitime & loüable ; Frappés-le, ne l'épargnez point ;  
N'en

N'en ayez point de pitié. Ne vous donnez point de repos, que vous ne l'ayez mis a mort. C'est sa mort & non la vôtre, que le Seigneur demande. Pour vous, assurez-vous qu'il vous aime ; qu'il veut, que vous vous *repentiez* ( c'est-à-dire que le peché meure en vous ) & que *vous viviez*. Mais me direz-vous, comment puis-je m'assurer qu'il m'aime, veu qu'il me frappe si rudement ? Mais l'Apôtre vous assure tout au contraire, que ces coups - là mesme dont vous vous plaignez, sont des effects & des marques de son amour. Sans doute vous n'estes pas si idiot, que vous ignoriez que ce traitement n'est pas incompatible avec une vraye amour. Le Pere fouète son enfant. L'enfant crie, & croit tout de bon, que son pere le hait. Mais ce n'est que l'erreur de son enfance, qui luy en fait avoir cette fausse opinion. Vous qui estes hommes, prenez ce ressentimét de Pere pour un témoignage certain de la tendresse qu'il a pour son enfant. Il n'est pas que le Medecin ne vous ait fait quelquefois souffrir la lancette, ou le rasoir, ou le feu mesme, ou l'amertume & la violence de ses breuvages. Pour tout cela

cela

esclavous ne l'avez jamais soupçonné de  
 vous haïr. Vous avez pris toutes les  
 peines qu'il vous a fait souffrir, pour de  
 bons & charitables offices ; la necessi-  
 té de vôtre guerison excusant tout ce que  
 vous y avez senti de rude ou de doulou-  
 reux. Si le Pere laissoit gêner son enfant,  
 de peur de luy faire mal ; Si le Medecin  
 vous eust laissé mourir pour ne pas vous  
 causer quelque douleur, vous diriez que  
 le Pere seroit un homme dénaturé, &  
 accuseriez vôtre Medecin de trahison ;  
 comme en effet on ne peut nier que la  
 foiblesse de l'un & de l'autre ne meritast  
 d'estre nommée une compassion cruelle  
 & inhumaine, une cruauté toute pure  
 masquée d'une fausse apparence de pitié.  
 Que vouliez-vous, que Dieu nous fist  
 dans l'état, où il nous a veus, & où nous  
 sommes encore ? pleins de mauvaises  
 inclinations à toute sorte de debauches ;  
 desja corrompus & infectez par le com-  
 merce du monde, courant à notre pro-  
 pre perdition ? Si nous sommes ses en-  
 fans, quel Pere eust-il esté s'il eust laissé  
 un si horrible abandon sans châtement ?  
 Tous ces vices, qui regnent au milieu  
 de nous, l'avarice, l'impureté, l'orgueil,  
 N l'injustice

l'injustice & autres semblables, sont autant de maladies mortelles, qui menent indubitablement en perdition tous ceux qui y traînent leur miserable vie sans en guerir. Qu'est-ce donc qu'a fait le Seigneur, qui ne soit digne de son amour, & de sa tendresse, quand nous voyant dans un si malheureux état, ce charitable Medecin a mieux aimé nous faire taster l'amertume de ses remedes, & mettre le fer & le feu dans nos vlcères, que de nous voir perir ? Mais encore avant que d'en venir-là, combien de fois nous a-t-il avertis par la bouche de ses serviteurs, qu'il seroit obligé d'employer le fer & le feu en cette cure, c'est-à-dire de nous châtier vivement si nous ne le prevenions par une serieuse repentance ? Combien de fois nous a-t-il appliqué les plus doux de ses remedes, les exhortations, les menaces, les coups d'une verge douce & humaine, avant que d'en venir aux extremes ? Plaignons nous donc non de son amour, mais de nôtre dureté, qui a si opiniâtement méprisé tous ses avertissemens, & qui neglige encore aujourd'huy si fierement tous les coups de sa discipline divine ?

Mais

Mais quelque étrange qu'ayt esté jus-  
qu'icy ou nôtre insensibilité, ou nôtre in-  
solence, il est encore temps, Freres bien  
aimez, de vous convertir a luy ; Si vous  
le faites, & si ayant entendu cette voix  
de la Sagesse souveraine qui vous crie  
encore aujourd'huy des cieux, que *Dieu*  
*aime tout enfant qu'il chatie* ; vous ne conti-  
nuez pas plus long-temps a *negliger sa dis-*  
*cipline*, mais prenant courage par l'af-  
feurance qu'il vous donne de son amour,  
vous renoncez chacun a vos mauvaises  
voyes, pour r'entrer tout de bon dans  
les siennes, il jettera au feu les verges,  
dont il vous menace, & vous gouvernera  
doucelement par son conseil pour vous  
recevoir un jour en sa gloire. *Amen.*